

Charte de l'école de golf CHOLET



Par la présente je m'engage à ce que mon enfant, élève de l'ECOLE DE GOLF DE CHOLET :

- Soit présent à chaque cours de golf (sauf contre-indication médicale établie par un médecin) dans le respect des heures auxquelles je suis inscrit,
- Soit présent aux compétitions individuelles ou par équipes en cas de convocation,
- Il/elle Informe au plus tôt l'équipe enseignante de tout contretemps ou absence,
- Il/elle Respecte l'étiquette dans l'enceinte du Golf de Cholet,
- Il/elle Enlève sa casquette ou sa visière à l'accueil et au Club House,
- Il/elle Range les seaux de practice vides,
- Sur le parcours: ratisse les bunkers, relève les pitches, pose les drapeaux, remets les divots, ne cours pas sur le green....

Il/elle respectera ces règles de comportement au Golf de Cholet, mais également dans tous les autres clubs dans lesquels il/elle jouera.